



FORMATION PASSERELLE B T S HOTELLERIE – RESTAURATION LYCÉE LE CASTEL - DIJON

La formation des futurs cadres de l'Industrie Hôtelière est assurée aux jeunes gens et jeunes filles ayant obtenu un baccalauréat général ou technologique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET EMPLOIS

Le BTS Hôtellerie-Restauration prépare essentiellement à des emplois d'agent de maîtrise et de cadre dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration traditionnelle, surtout au niveau des sociétés importantes et des chaînes hôtelières, et dans les entreprises d'hôtellerie et de restauration collective.

Selon les options, les emplois offerts seront ceux d'assistant(e) de direction, gestionnaire de restaurant ou de cuisine, économiste ou intendant(e), contrôleur, réceptionniste d'hôtel. Ces emplois pouvant évoluer vers des postes de sous-directeur(trice), puis directeur(trice) ou gérant(e) d'unités de production ou de distribution.

Le contenu et les méthodes de l'enseignement hôtelier supérieur préparent les élèves à la diversification sans cesse accrue des fonctions et des responsabilités et les rendent aptes à jouer un rôle déterminant dans l'hôtellerie française et internationale.

L'Education Nationale offre aussi des débouchés aux jeunes gens désireux de s'engager dans une carrière d'enseignant ou dans des cursus universitaires de Masterisation dans les domaines du management hôtelier ou de l'industrie Agroalimentaire ...

FORMATION ET OPTIONS PROPOSÉES

La formation PASSERELLE est réservée aux élèves titulaires d'un baccalauréat d'enseignement général ou technologique non hôtelier qui souhaitent se diriger vers les métiers de l'hôtellerie restauration. Cette formation permet d'effectuer le BTS en 2 ans, au lieu de 3 années si Mise à Niveau.

Trois objectifs :

- ◆ Acquérir le bagage technologique nécessaire à la poursuite d'étude en BTS,
- ◆ Découvrir le monde professionnel,
- ◆ Confirmer l'orientation professionnelle.

L'activité hôtelière repose en grande partie sur la qualité de la personnalité : contacts humains, motivation, initiative, capacités à s'intégrer dans un groupe et à l'animer, sens de l'expression et de la communication... Durant les 14 premières semaines de renforcement en 1^{ère} année de formation, l'étudiant devra acquérir l'ensemble des qualités propres à lui permettre de suivre la formation.

LES ÉTUDES EN BTS HÔTELLERIE RESTAURATION

1^{ère} année en tronc commun, puis une option au choix en deuxième année :

- *Option A : MERCATIQUE ET GESTION HOTELIERE axée sur le socle des techniques et moyens de gestion (gestion comptable, financière, fiscale et travaux d'application, mercatique et travaux d'application, économie générale et touristique, droit, économie d'entreprise et hébergement et communication professionnelle).*
- *Option B : ART CULINAIRE ET ARTS DE LA TABLE ET DU SERVICE axée sur le socle des techniques professionnelles (génie culinaire, restauration et connaissance des boissons, hébergement et communication professionnelle).*

STAGES

- *Selon les cas, un stage de 4 semaines peut être demandé avant d'entrer en BTS HR via la Passerelle.*
- *A l'issue de la première année de Technicien Supérieur, une période de formation en entreprise de 4 mois. Le stage est obligatoire. Sur la demande des étudiants et sous certaines conditions, ils peuvent être effectués en France ou à l'étranger.*

Le stage de 1^{ère} année de Technicien Supérieur est sanctionné par la rédaction d'un rapport dont la soutenance constitue une épreuve à l'examen du BTS Hôtellerie Restauration.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Lycée Le Castel – École hôtelière
Fabrice RICORD
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et
Technologiques
22, Rue Daubenton
BP 33315 – 21033 DIJON CEDEX.
Tél : 03.80.76.70.30
Fax : 03.80.76.70.62

DOSSIER DE CANDIDATURE BTS HÔTELLERIE RESTAURATION PASSERELLE A RETOURNER AU LYCÉE LE CASTEL

Lycée d'origine : _____

NOM – Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Sexe : masculin féminin

Adresse : _____

Adresse électronique : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Langues étudiées en terminale	Section européenne
LV1 :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
LV2 :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

- **Judi 30 mars 2017 : 9h à 10h 30 Présentation de la formation à l'École hôtelière**
- **Les dates pour les entretiens seront communiquées par le biais du site du lycée et lors de la réunion de présentation.**

Merci de prendre vos dispositions et de joindre à votre réponse :

- une enveloppe autocollante format 114 x 162 affranchie au tarif en vigueur, libellée au nom et adresse du représentant légal.
- une photocopie des bulletins scolaires de 1^{ère} et une photocopie du bulletin scolaire du 1^{er} trimestre de Terminale.
- une photocopie du bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre sera à fournir le jour de l'entretien.
- Une lettre de motivation – un CV
- 1 photo d'identité

Signature de l'élève candidat,

Signature du représentant légal,